



News letter des dirigeants Novembre 2021



Equipe exempte pour un tour de championnat

Pour le cas où votre équipe serait exempte pour un tour de championnat (poule incomplète ou forfait de l'équipe adverse) nous vous rappelons qu'il vous faut faire parvenir une feuille de rencontre soit en la saisissant sur SPID V2 (ou par GIRPE) si votre équipe joue à domicile, soit en envoyant la liste des joueurs au secrétariat.

REGLEMENTS SPORTIFS FEDERAUX - Juillet 2021 - Page 46/103

Article II.112.2 - Non-participation à une rencontre de championnat. Lorsqu'une équipe d'une association est exempte d'une journée de championnat ou bénéficie d'un forfait, l'association envoie une feuille de rencontre en respectant le règlement de l'échelon concerné dans les délais prévus. Les joueurs figurant sur la feuille de rencontre sont alors considérés comme ayant participé à cette journée. En cas de non réception de la feuille de rencontre dans les huit jours suivant la date officielle de la journée de championnat, les joueurs ayant participé à la journée précédente sont considérés comme ayant participé à cette journée au titre de cette équipe.

Pour les équipes se trouvant dans ce cas sur les tours 1 à 3 et qui n'auraient pas fait cette démarche, merci d'adresser votre composition au secrétariat avant le 11 novembre.



Assemblée Générale Ligue AURA 4 Décembre 2021

L'assemblée générale régionale de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Tennis de Table se tiendra le 4 décembre 2021 à Montluçon.

[Retrouvez l'ordre du jour](#)

DECISION



Conseil de Ligue 16/10/21

Suite au Conseil de Ligue qui s'est tenu le 16 octobre à la Maison régionale des sports, voici la décision à retenir :

- Les membres du CDL ont validé la liste des AR et JA qui ont validé leur pratique en ce début de saison



Critérium Fédéral N2 Tour 2

Saint Egrève accueillera le second tour le 21 novembre 2021

[Consultez les listes](#)



Il vous reste 1 mois

Vous avez jusqu'au **30 novembre** pour enregistrer vos licences Pass Sport sur votre Compte Asso.

[Visualisez l'article](#)



Formation PSC1

Sport Propulse vous propose une formation PSC1 Mardi 9 novembre 2021 de 9h à 17h à la Maison Régionale des Sports - 68 Avenue Tony Garnier - 69007 LYON

[Visualisez l'article](#)



Dons des biens mobiliers de l'Etat au profit des associations

Vous êtes une association reconnue d'utilité publique ? Vous pouvez bénéficier des dons mobiliers des administrations de l'État.

[Visualisez l'article](#)



2ème Edition des Trophées des Sports

L'équipe du CROS organise la seconde édition des Trophées des Sports. Cet événement a pour but de valoriser les athlètes amateurs de la Région en s'appuyant sur le critère principal des performances réalisées lors de la saison sportive précédente. Pour cette édition 2020-2021, les résultats pris en compte seront ceux obtenus entre le 1er juillet 2019 et le 30 septembre 2021.

[Visualisez l'article](#)

Avec le soutien de :



Ligue Auvergne Rhône Alpes Tennis de Table

Site de Lyon : Maison régionale des sports Ligue AURA Tennis de Table
68-70 avenue Tony Garnier 69007
LYON 04.72.81.94.59

Site de Ceyrat : Artenium 4 Parc de l'Artière 63122 Ceyrat
06.34.32.65.90



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur LAURATT.

[Se désinscrire](#)



© 2021 LAURATT